

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



CONSEIL
NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS





Encore une année particulière due à la pandémie qui ne nous aura pas fait baisser les bras, bien au contraire. Comme vous le verrez dans ce rapport d'activité, cette année 2021 a été riche d'activités pour le CNVVF.

La gouvernance a fonctionné, grâce notamment à la dématérialisation (Conseil d'Administration en visioconférence), et pour la première fois notre Assemblée Générale s'est tenue en distanciel ce qui a permis au plus grand nombre d'y participer. Le vote électronique a également vu bondir la participation de nos adhérents. A quelque chose malheur est bon, sans nul doute des enseignements sont à tirer de cette période sur notre fonctionnement à venir.

Toujours avec passion, notre petite équipe s'est mobilisée pour assurer la continuité de nos missions au service des communes pour promouvoir et valoriser notre label. Toutefois, une inquiétude sur le fonctionnement de notre réseau et ses relais sur le territoire se fait jour avec le désengagement progressif des départements (15) dans l'organisation du label. Paradoxalement, la seizième rencontre des Départements Fleuris qui s'est tenue à Rennes a été un succès.

La Remise des prix 2020 n'ayant pu se tenir en début d'année à Paris, nous sommes allés à la rencontre des lauréats pour valoriser leur travail.

Les visites des jurys ont pu se dérouler sans encombre et 106 communes ont été visitées. Un travail important pour les 65 membres du jury bénévoles et dévoués à la cause pour faire vivre la défense d'un cadre de vie harmonieux indispensable au bien-vivre ensemble. Ainsi, nous avons pu constater une attente forte de la population pour bénéficier d'un environnement de qualité propice à faire face aux enjeux notamment du changement climatique. 9 « Fleurs d'Or » sont venues confirmer l'engagement des communes pour répondre à ces défis. Une première également, a été la Remise des prix dans l'année d'obtention permettant une meilleure valorisation médiatique.

Malgré l'adversité, nous avons maintenu un fonctionnement efficace de notre structure et j'en remercie tous les acteurs, les membres du Conseil d'Administration, les membres du réseau et notre équipe qui m'accompagnent dans cette tâche. Une pensée également à tous les jardiniers et jardinières anonymes qui chaque jour s'investissent avec abnégation pour rendre nos villes et nos villages plus accueillants.

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Sommaire

1. Les instances du CNVVF

2. Le budget

3. Organisation du label dans les régions et les départements

4. Rencontres du CNVVF avec le réseau et ses partenaires

5. Les évènements

6. La communication

7. Les visites du jury national

8. Palmarès national 2021

1. Les instances du CNVVF

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du CNVVF s'est réuni à trois reprises en visioconférence le 12 janvier, 27 janvier, 4 mai et en présentiel le 3 novembre 2021.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 25 mai en visioconférence. La société Alphavote avait la charge de l'organisation des votes électroniques.

M. Fabien BOCCI, commissaire aux comptes a présenté son rapport général sur les comptes de l'exercice et sur les conventions réglementées. Les résolutions concernant des budgets et le rapport d'activité ont été approuvées. La mission du commissaire aux comptes a été renouvelée de 2021 à 2026 selon la procédure de vote.

Composition du Conseil d'Administration

COLLEGE 1 : COLLECTIVITES TERRITORIALES

Catégorie 1 / Régions

- Hamida REZEG, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France
Suppléante : Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Catégorie 2 / Départements

- Daniel LEVEL, Département des Yvelines
Suppléante : Marie-Hélène AUBERT, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

COLLEGE 2 : COLLECTIVITES TERRITORIALES

Catégorie 3 / Communes de moins de 1 000 habitants

- Thierry PLOUVIER, Maire de Lyons-la-Forêt (Eure)

Catégorie 4 / Communes de 1 001 à 5 000 habitants

- Benoît BARANGER, Maire de Bourgueil (Indre-et-Loire)
Suppléant : Dominique ALLAIRE, Délégué au fleurissement

Catégorie 5 / Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- Alde HARMAND, Maire de Toul (Meurthe-et-Moselle)

Catégorie 6/ Communes de 30 001 à 80 000 habitants

- Marie-France PARRAIN, Maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

Suppléant : Nicolas FRITZ, Directeur général des services techniques

Catégorie 7 / Communes de plus de 80 000 habitants

- Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens (Somme)

Suppléant : Bruno BIENAIMÉ, Adjoint à la transition écologique

COLLEGE 3 : FILIERE TOURISME

- Christian MOURISARD, Président d'ADN Tourisme / OT

Suppléants : Véronique BRIZON, Directrice générale d'ADN Tourisme / Christophe MARCHAIS, Directeur général adjoint d'ADN Tourisme.

- ADN Tourisme / CRT / A pourvoir

- ADN Tourisme/ ADT / Marc Levy

- Caroline LÉBOUCHER, Directrice Générale d'Atout France

Suppléante : Bénédicte MAINBOURG, Directrice Entreprises, Innovation, Professionnalisation d'Atout France

COLLEGE 4 : FILIERE HORTICULTURE ET SEMENCES

- Claudine OGER, Présidente de la FNPHP de l'Anjou et du Maine
Suppléante : Marie LEVAUX, Présidente de la FNPHP

- Benjamin DEJARDIN, Président des Jardineries et Animaleries de France
Suppléant : François PAULY, Expert Jardin

- Laurent BIZOT, Président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage
Suppléante : Catherine MULLER

- Jean-Pierre ALAUX, Président de la section Plantes potagères et florales de SEMAE
Suppléant : Émeline TEISSIER-FREMERY, section plantes potagères et florales

- Pascal GOUBIER, Président d'HORTIS

COLLEGE 5 : PERSONNALITES QUALIFIEES

- Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF
- Philippe COCHET, Président de l'ANDEEV
- Bernard PICAL, Expert horticole
- A pourvoir

MEMBRES ASSOCIES

Représentant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- Frédérique GROSBOIS

Représentant du ministère de la culture :

- Marie-Hélène BENETIERE

Représentant du ministère de la transition écologique et solidaire :

- A pourvoir

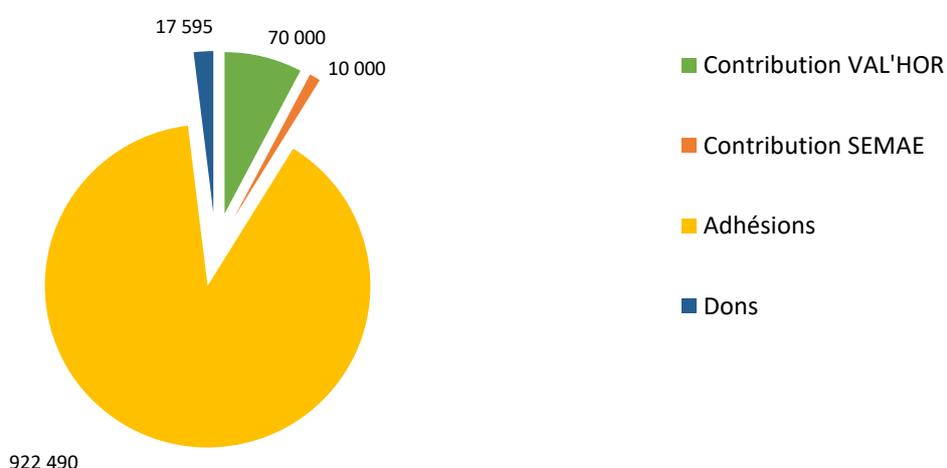
Évolution de la gestion financière

Le CNVVF est maintenant pourvu d'un compte Chorus Pro pour le dépôt des factures d'adhésion.

Il a également rejoint la banque Crédit Mutuel, plus adaptée au système associatif. Il garde cependant son compte auprès de la banque HSBC pour un certain temps afin que les virements en cours soient effectués et clôturés.

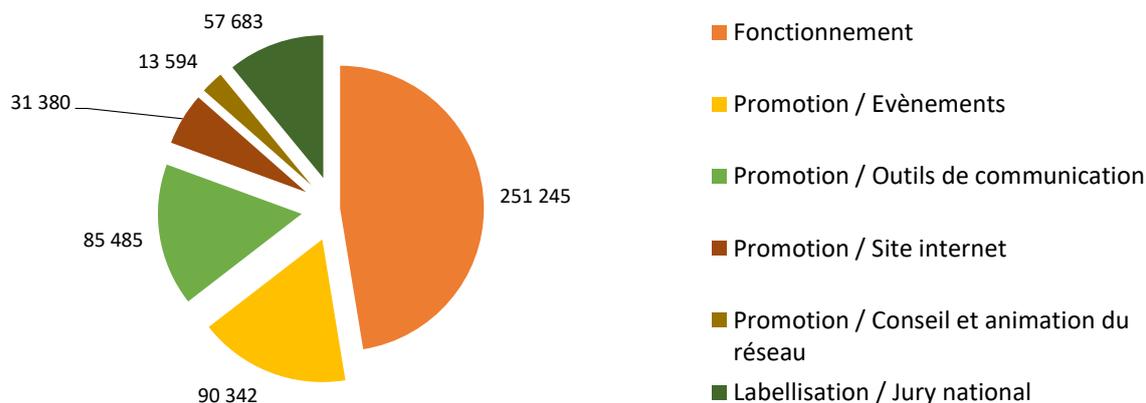
2. Le budget

Répartition des recettes du CNVVF en 2021 (en €)



TOTAL DES RECETTES : 1 020 085 €

Répartition des dépenses du CNVVF en 2021 (en €)



TOTAL DES DÉPENSES : 529 730 €

Adhésion à l'association

Au 31 décembre 2021, le CNVVF compte 4 409 adhérents, dont 13 organismes. Depuis le 1er janvier 2021, il y a eu 124 nouveaux adhérents pour un montant de 19 620 €. Ces nouvelles adhésions correspondent à des communes accédant à la 1ère Fleur en 2020 (39) ou qui reviennent dans le label.

DES OUTILS À VOTRE SERVICE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

Un accès extranet dédié à votre commune sur le site internet des Villes et Villages Fleuris
www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve

L'accompagnement

- Le support de visite du jury
- L'accès à la grille d'évaluation
- Le guide aux communes
- Les visites d'expertise
- Un annuaire réservé

La communication

- Une rubrique pour valoriser votre commune
- L'accès à la charte graphique (panneaux et logo)
- L'agenda des événements de votre commune
- Le kit de communication
- Les actualités du label
- Les réseaux sociaux
- Un clip promotionnel
- Un film pédagogique

Contact : Caroline Montharry - Gestion des adhésions
 Tél. : 01.44.97.06.41 - caroline.montharry@cnvfv.fr

Conseil National des Villes et Villages Fleuris
 Ministère de l'Economie des Finances et de la Relance
 Télédéc 311 - 6 rue Louise Weiss
 75 703 Paris Cedex 13

www.villes-et-villages-fleuris.com

3. Évolution de l'organisation du label dans les régions et les départements

Si la mission « Villes et Villages Fleuris » a été reprise dans certains départements (Ariège, Seine-et-Marne, Essonne, Vienne, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir...), une réflexion doit être engagée sur l'avenir du mode d'organisation du label dans les régions et les départements, qui est très fragile actuellement.

Ci-dessous la liste des départements qui n'organisent plus le label au 31 décembre 2021 :

- Aisne
- Alpes de Haute-Provence
- Corse
- Finistère
- Gironde
- Haute-Vienne
- Hauts-de-Seine
- Hérault
- Lot
- Lozère
- Mayenne
- Meuse
- Nièvre
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne

4. Rencontres du CNVVF avec son réseau et ses partenaires

Réunion annuelle du réseau national « Villes et Villages Fleuris »



La réunion annuelle du réseau s'est tenue en visioconférence le 5 mai 2021 et a permis de rassembler près de 140 personnes, preuve que le réseau reste bien dynamique.

Le Président, Thibaut Beauté et Martine Lesage, Directrice ont évoqué l'organisation territoriale du label qui diffère selon les régions.

SYNTHÈSE – WEBINAIRE DU 5 MAI



Comme l'an passé, la rencontre annuelle du réseau n'a pu se tenir en présentiel, mais le webinaire du 5 mai dernier a permis de rassembler près de 140 personnes, preuve que le réseau reste bien dynamique. En introduction, Thibaut Beauté, Président du CNVVF, a rappelé quelques points marquants de ce début d'année 2021.

Une gouvernance renouvelée

Le renouvellement du conseil d'administration pour les six années à venir est survenu début janvier. Le premier s'est tenu le 4 mai et a permis de mettre en route les projets pour la prochaine mandature. Le cœur du sujet concerne la nouvelle organisation territoriale liée à la loi NOTRe du 7 août 2015 et ses conséquences sur les modalités de labellisation des communes. Le conseil d'administration s'engage à accompagner la transition sur les modes de gouvernance, en s'appuyant sur les propositions du réseau.

Une nouvelle enquête Ipsos sur les perceptions du label est prévue cette année pour confirmer le ressenti, à savoir l'attachement toujours très fort des communes à celui-ci. En outre, le label « Villes et Villages Fleuris » reste le label le plus reconnu des français. Il est très important qu'il soit en phase avec les préoccupations des habitants, leur désir de nature et d'un cadre de vie de qualité. Les conséquences de la pandémie sur nos modes de vie et sur les attentes des habitants ne sont pas encore toutes connues, ce sera l'un des points d'analyse de l'enquête.

Autre point fort de l'année, le renouvellement des représentants des départements et des régions prévu ce printemps. Une fois ces élections passées, le conseil d'administration reprendra son travail de sensibilisation des nouveaux élus aux enjeux du label, avec le soutien des associations des départements et des régions, ainsi qu'avec les comités régionaux de tourisme. Dans son budget prévisionnel, le conseil d'administration a prévu un accompagnement conséquent en matière de communication.

Karine Tramier, Responsable Ecotourisme et filières chez « Provence Tourisme » est intervenue sur l'organisation du label dans les Bouches-du-Rhône.

Kevin Beurlat, animateur des réseaux et de la communication a expliqué l'utilisation de l'extranet par les animateurs du label.

Enfin, Olivia Wilson et Florent Trainaud de l'Agence de communication « La Petite Grosse » ont présenté le kit de communication des communes labellisées.

La synthèse de ce webinaire est en ligne sur le site extranet du label.

16^{ème} rencontre des « Départements Fleuris » à Rennes (35)

La 16^{ème} rencontre des « Départements Fleuris » était cette année organisée à Rennes, par l'Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine, le jeudi 21 et le vendredi 22 octobre.



24 séminaristes étaient présents, représentant ainsi 14 départements sur les 17 labellisés « Département Fleuri »

Roger Morazin, Administrateur à l'ADT d'Ille-et-Vilaine a évoqué les enjeux d'un tel label pour le département. Le Président du jury départemental, René Gendrot, a rappelé les temps forts du label en Ille-et-Vilaine.

Le département des Côtes-d'Armor, représenté par sa référente Christine Hamon-Rondo, est intervenu sur « La fin d'un concours à la mise en place d'un plan d'action d'accompagnement, de labellisation auprès des communes et de valorisation auprès des habitants ».

Roseline Rouillard, Directrice de l'ADT, a précisé que le cadre de vie était au cœur de la stratégie durable de l'ADT.

Les usages et les freins de la charte graphique nationale des « Villes et Villages Fleuris » ont été listés. Une comparaison sur les process de visites-conseil et de labellisation a été faite en groupe. Aussi, des outils pour accompagner les changements de pratique des communes auprès des habitants ont été imaginés.



Le compte-rendu est disponible au téléchargement sur l'extranet du label.



Temps fort de cette rencontre, le Président Thibaut BEAUTÉ a remis le label « Département Fleuri » au Président du Conseil Départemental, Jean-Luc CHENUT

Intervention du CNVVF lors de remises des prix et événements sur les territoires, en présence d'élus et de responsables locaux

- 3 mars : Journée régionale des Villes et Villages Fleuris en région Auvergne-Rhône-Alpes (web-séminaire)
- 9 mars : Webinaire d'information sur le label en région Centre Val-de-Loire



- 8 avril : Webinaire de lancement de la campagne de labellisation 2021 en région Occitanie

- 9 avril : Visioconférence de lancement de la campagne de labellisation 2021 en région Nouvelle Aquitaine

- 25 novembre : Remise des prix régionaux de l'Occitanie à Toulouse (31)



- 1^{er} décembre : Remise des prix régionaux de l'Île-de-France à Saint-Ouen (93)

Visites d'expertise dans les communes, en présence d'élus

- 9 février : Le Vésinet (78)
- 26 février : Herblay, recours (95)
- 5 octobre : Meyzieu (69)
- 8 octobre : Montville (76)
- 11 octobre : Réunion avec Olivier CAPITANO, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne à Créteil (94)
- 15 octobre : Rencontre avec le jury départemental de l'Eure à Saint-Germain-en-Laye-Fourqueux (78)

Représentations

- 5 juin : Inauguration de la rose de Courbevoie (92)



- 19 juin : Inauguration du Jardin éphémère de Boulogne-sur-Mer (62)



- 24 septembre : Inauguration des Jardins éphémères de Nancy (54)

- 30 septembre : Assises du Centre Val-de-Loire à Contres (41)



- 1er et 2 décembre : Salon Paysalia à Lyon (69)



Remise des prix nationaux 2020

La situation sanitaire en France en 2021 n'a pas permis d'organiser comme habituellement la Remise des prix nationaux à Paris. Pour pallier à cette absence, le Conseil d'Administration a décidé, dans la mesure du possible, d'aller remettre sur place les prix aux lauréats 2020 qui en feraient la demande. Ainsi, le printemps 2021 a été ponctué de déplacements pour offrir, en respectant les règles sanitaires, leurs prix aux lauréats 2020 :

ALÈS (30) - AMIENS (80) - AUBIGNÉ-SUR-LAYON (49) - AUCH (32) - CHANGÉ (53) - DOUAI (59) - JOSSELIN (56) - LA ROCHE-SUR-YON (85) - LYONS-LA-FORÊT (27) – MELLÉ (35) – PLOUHARNEL (56) - PONT-L'ÉVÊQUE (14) - PUTEAUX (92) - SAINT-BRICE-COURCELLES (51) - SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS (35) - SAINT-LAUNEUC (22) - SENLIS (60) - YÈVRE-LE-CHÂTEL (45).

Le département de l'ILLE-ET-VILAINE a reçu son label « Département Fleuri » à Rennes.

Les lauréats ont été particulièrement heureux de recevoir leurs prix dans leurs communes. Ils ont ainsi pu inviter un large public, la presse et les services honorés.



Remise de la Fleur d'Or 2020 à Christian LAPRÉBENDE, Maire d'Auch (32) et son équipe



Remise du Prix national de la diversité végétale à Brigitte FOURE, Maire d'Amiens (80), en partenariat avec Val'hor



Remise du Prix national du jardinier à Marcel Le Moing, de la commune de Plouharnel (56)

Remise du Prix national de l'action éducative et pédagogique à Frédéric CHÉREAU, Maire de Douai (59), en partenariat avec SEMAE





Remise de la 4^{ème} Fleur à Alain DI STEFANO,
Maire de Yèvre-le-Châtel (45)



Remise de la 4^{ème} Fleur
à Nicolas Jagoudet,
Maire de Josselin (56)

Remise du Prix national du jardinier à Amandine Gilbert, de la commune d'Aubigné-sur-Layon (49)



Remise de la 4^{ème} Fleur à Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Evêque (14)



Remise du Prix national de la protection des espaces naturels à Patrick Peniguel, Maire de Changé (53)

Remise de la 4^{ème} Fleur à Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Maire de Puteaux (92)



Remise de la 4^{ème} Fleur à Evelyne Quentin, Maire de Saint-Brice-Courcelles (51)



Remise du Prix national de la mise en valeur du patrimoine à Thierry Plouvier, Maire de Lyons-la-Forêt (27)

Remise des prix nationaux 2021

La Remise des prix nationaux 2021 a eu lieu au Pavillon d'Armenonville à Paris, le mardi 14 décembre 2021.



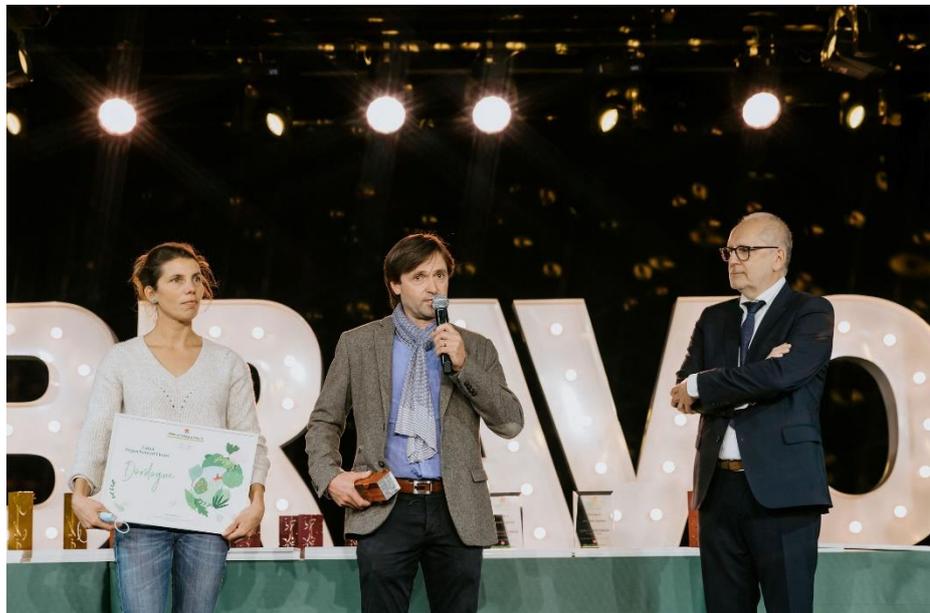
Jean-Baptiste LEMOYNE,
Secrétaire d'État en charge du tourisme des Français de l'Étranger et de la Francophonie

Lors de cette cérémonie, Jean-François Copé, Maire de Meaux, a invité l'assemblée à venir aux 17èmes Assises Nationales des Villes et Villages Fleuris, les 31 mars et 1er avril 2022.



Discours de
Jean-François
COPÉ, Maire de Meaux
(77)

Remise du label
« Département Fleuri »
au Département de la
Dordogne





Trophées et diplômes



Remise de la « Fleur d'Or » 2021 à Dany Minel, Maire de Mesnières-en-Bray et son équipe

La remise des prix nationaux s'est tenue pour la toute première fois durant l'année de visite des jurys. Cette avancée, très appréciée des lauréats et de l'ensemble des acteurs du label, a été possible grâce à la mise en place du nouveau calendrier des visites du jury national, qui ont débuté le 7 juin jusqu'à la fin du mois de juillet.

Néanmoins, l'organisation de cette cérémonie entre les mois de septembre et décembre laisse moins de temps pour la rédaction des courriers-rapports aux maires ; alors que l'augmentation des communes labellisées « 4 Fleurs » implique un plus grand nombre de courriers-rapports à rédiger.

Le dernier trimestre de l'année 2021 a été particulièrement chargé avec la préparation des Assises Nationales à Meaux ; les courriers-rapports aux maires des communes visitées en 2021 ont ainsi pris plus de temps et le dernier envoi a été effectué le 15 février 2022.

Il faut rappeler que les résultats sont mis en ligne dès le lendemain de la séance plénière, permettant ainsi aux lauréats de communiquer dans les plus brefs délais.

6. La communication

Les actualités du label

Actualités du label - Juin 2021



Le CNVVF remet ses prix nationaux localement !

La remise des prix nationaux 2020 n'ayant pu se tenir à Paris comme à l'accoutumée, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a décidé d'aller à la rencontre des communes lauréates afin de leur remettre leurs prix.

Une belle façon de réitérer les félicitations du jury national aux élus et techniciens présents, et de maintenir le lien en temps de crise sanitaire.



Depuis l'année 2020, des « actualités » ponctuelles sont envoyées par e-mailing en fonction des événements du CNVVF, des régions et des départements qui portent le label et des communes labellisées.

Quatre actualités ont été envoyées vers près de 10 000 adresses concernant le kit de communication des communes labellisées, les remises de prix locales, les visites du jury national, les dates des Assises 2022, la remise des prix nationaux 2021 et les vœux du CNVVF.

Elles ont bénéficié d'un taux d'ouverture de 30% en moyenne, largement supérieur à la moyenne nationale (entre 15 et 20%).

Les réseaux sociaux

La communication du label sur les réseaux sociaux s'est poursuivie en 2021 et bénéficie de retombées en constante augmentation.

Facebook : les publications ont généré 1,2 million d'impressions, un record. La balade fleurie sur Rollainville (88) a récolté la meilleure audience avec 51 000 vues.



Le nombre d'abonnés sur cette plateforme continue à progresser et atteint 8 682 abonnés en décembre 2021.



Instagram : Si le nombre d'abonnés a légèrement progressé passant de 4 200 à 5 000 abonnés, le nombre de vues et d'interactions a augmenté dans de grandes proportions, passant de 280 000 à 426 000 impressions. La publication sur la ville de Caen est celle qui a généré le plus d'interactions avec notamment 296 mentions « J'aime ».

Twitter : le compte du CNVVF comptabilise près de 900 abonnés pour 35 000 impressions en 2021.



LinkedIn : le compte du CNVVF a trouvé son public en 2021 avec plus de 800 abonnés et près de 30 000 impressions sur les publications.

YouTube : le clip promotionnel et le film pédagogique ont respectivement été visionnés par 5 800 et 11 000 personnes depuis leur mise en ligne en 2019.



L'album « Villes et Villages Fleuris », tome numéro 3

La thématique choisie en 2021 était : « Paysage et végétal, les communes se réinventent pour la transition écologique ». A travers des exemples de réalisations et d'aménagements effectués dans les communes labellisées, cet ouvrage montre comment les communes ont adapté leurs pratiques dans le cadre de la transition écologique.

Cet ouvrage a été édité par les Editions de Bionnay et routé avec les « Cahiers du tourisme et du fleurissement » à toutes les communes adhérentes, et par le CNVVF à l'ensemble de son réseau.

La version numérique est disponible sur les sites internet et extranet du label.

La plaquette de présentation du label





Le visuel et les informations de la plaquette de présentation du label ont été entièrement actualisées à l'automne 2021.

Les mises à jour sont régulières car c'est l'un des documents les plus appréciés par les communes labellisées et le réseau, avec le Guide aux communes.

Une large diffusion a été faite suite à l'impression de ce document, qui est par ailleurs disponible au téléchargement sur les sites internet et extranet du label.

La notice d'utilisation de l'extranet du réseau

« Villes et Villages Fleuris »



A l'occasion du webinaire du 5 mai, le CNVVF a proposé une notice d'utilisation de l'extranet pour les référents régionaux et départementaux du label, afin qu'ils se familiarisent avec cet outil et puissent l'utiliser au quotidien. Une communication qui s'est avérée payante puisque la plupart d'entre-eux ont saisi leurs visites et leurs palmarès sur l'extranet en 2021, une première !

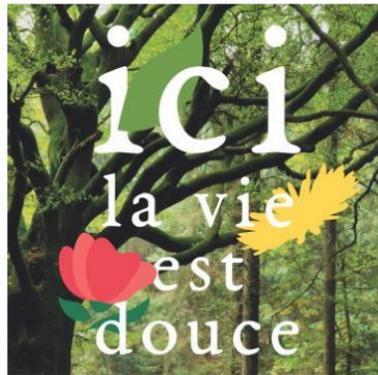
Le kit de communication des communes labellisées



Le kit de communication des communes labellisées "Villes et Villages Fleuris" a été mis en place suite au webinaire du 5 mai 2021.

Affiches informatives et visuelles, kakémonos, cartes postales et visuels digitaux permettent aux villes et aux villages engagés dans la démarche du label de communiquer et de sensibiliser le grand public.

Chaque contenu est prêt-à-l'emploi et modifiable pour les municipalités qui souhaitent les personnaliser.



Actions avec les partenaires du CNVVF



Le Prix national de la diversité végétale a été attribué aux communes de BOUBERS-SUR-CANCHE (Pas-de-Calais) et de CONCHY-SUR-CANCHE (Pas-de-Calais).

Les représentants des filières sont présents dans le jury national.





Le Prix national de l'action éducative et pédagogique a été attribué à SENS (Yonne) et à MANDEURE (Doubs).

La commission « Développement durable et aménagement du territoire » de l'Assemblée Nationale a sollicité le CNVVF sur la mission « Nature en ville ». Des visio-conférences ont eu lieu et un rapport sur les critères environnementaux du label a été transmis afin d'abonder leur réflexion.

7. Les visites du jury national

Le jury national a commencé ses visites dès le 7 juin 2021 et jusqu'au 29 juillet 2021. Ce nouveau calendrier a permis d'organiser la Remise des prix nationaux en fin d'année, mais également d'éviter les canicules récurrentes et de ne pas solliciter les équipes municipales et les membres du jury au mois d'août.

En 2021, 106 communes ont été visitées par le jury national, dont 9 communes labellisées « 3 Fleurs » souhaitant accéder à la « 4ème Fleur ».

22 tournées ont été organisées, mobilisant 63 membres du jury : élus, représentants du tourisme, responsables des espaces verts des collectivités locales, professionnels publics et privés du paysage, de l'horticulture, CAUE, journalistes du paysage. Chaque année, de nouvelles personnalités qualifiées sont intégrées au jury national.

Les 22 tournées du jury national impliquent 264 nuits d'hôtel, 120 trajets train/avion et 22 locations de voiture.

15 communes ont sollicité un report de visite pour 2022 : TOURS, RUEIL-MALMAISON, LA CROPTÉ, LAMA, PORNICHET, ROUBAIX, SOULT'ZMATT, LE VESINET, ORMES, SAINT-LOUP, GRANDE-SYNTHÉ, COLOMBE-LE-SEC, LORIENT, LANESTER.

Les courriers-rapports ont été adressés aux maires entre le 22 septembre 2021 et le 15 février 2022.

Communes visitées par le jury national en 2021

ANGOULÊME	CHÂTEAUGIRON
ANNECY	CHÂTEAUX
AVRILLÉ	LOUARGAT
BACONNES	LOUDÉAC
BAILLEUL-SUR-THÉRAIN	LOYAT
BEAUNE	LYON
BELFORT	MANDEURE
BERCK-SUR-MER	MASEVAUX
BLANQUEFORT	MATTSTALL
BLAZIERT	MESNIÈRES-EN-BRAY
BORMES-LES-MIMOSAS	METZ
BOUBERS-SUR-CANCHE	MEUDON
BOULOGNE-SUR-MER	MOFFANS-ET-VACHERESSE
BREST	MONTARGIS
BRIARE	MONTELIER
CACHAN	MORESTEL
CAEN	MOURMELON-LE-GRAND
CALAIS	NANTES
CALUIRE-ET-CUIRE	NEUVILLE-SUR-SEINE
CANNES	NÎMES
CASSIS	NIORT
CAYRIECH	OGER
CHALON-SUR-SAÔNE	ORLÉANS
CHAMBOEUF	PARAY-LE-MONIAL
CHANTEPIE	PERIGUEUX
CHAPONNAY	QUIMPER

RÉMÉRANGLES

ROCHEFORT-EN-TERRE

ROMBAS

ROUGEGOUTTE

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS

SAINT-FRAIMBAULT

SAINT-GERVAIS LES BAINS

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

SAINT-VULBAS

SANARY-SUR-MER

SARREGUEMINES

SAUSHEIM

SEMIDE

SENS

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

THIONVILLE

TOUL

VANNES

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

VÉNISSIEUX

VITRÉ

VONNAS

YVOIRE

8. Palmarès national 2021

La séance plénière pour l'établissement du palmarès 2021 s'est déroulée le 22 septembre 2021. En raison du nombre limité de personnes imposé (30) par les contraintes sanitaires dans la Salle des commissions, un représentant par équipe était présent.



Les résultats ont été publiés sur l'extranet des communes le 23 septembre. En 2021, le label compte 276 communes « 4 Fleurs » sur 4 626 communes labellisées.

Palmarès national 2021

Fleur d'Or

ANNECY (Haute-Savoie)
BOULOGNE-SUR-MER
(Pas-de-Calais)
COLMAR (Haut-Rhin)
COULAINES (Sarthe)
COURBEVOIE (Hauts-de-Seine)
LE PLESSIS-ROBINSON
(Hauts-de-Seine)
MESNIÈRES-EN-BRAY
(Seine-Maritime)
MONTARGIS (Loiret)



NANTES (Loire-Atlantique)

4ème Fleur

BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais)



CAEN (Calvados)

CHAMBOEUF (Loire)

CHÂTEAUROUX (Indre)

ÉVREUX (Eure)

Label « Département Fleuri »

DORDOGNE

EURE

HAUTE-SAÔNE



Prix national de la diversité végétale en partenariat avec Val'hor

BOUBERS-SUR-CANCHE

(Pas-de-Calais)

CONCHY-SUR-CANCHE

(Pas-de-Calais)

Prix national de l'action éducative et pédagogique en partenariat avec Semae

SENS (Yonne)

MANDEURE (Doubs)

Prix national de l'attractivité touristique

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

(Somme)



Prix national de la mise en valeur du patrimoine

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

(Haute-Savoie)

CHALON-SUR-SAÔNE

(Saône-et-Loire)



**Prix national de la reconquête
écologique du cadre urbain**

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
(Bas-Rhin)



VÉLIZY-VILLACOUBLAY (Yvelines)

**Prix national de la valorisation du
patrimoine industriel**

GUEBWILLER (Haut-Rhin)



Avertissement :

DIEBOLSHEIM (Bas-Rhin)
FOREST-L'ABBAYE (Somme)
LES HAUTS-DE-CAUX (Seine-Maritime)
LOYAT (Morbihan)
ROCHEFORT-EN-TERRE (Morbihan)

**Prix national de la valorisation
paysagère**

HUNINGUE (Haut-Rhin)

**Prix national du développement
durable**

JUVIGNÉ (Mayenne)



Prix national du cadre de vie

MORESTEL (Isère)

**Prix national de la participation
citoyenne**

SEMIDE (Ardennes)





CONSEIL
NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS



Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance

Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

Mail : message@cnvfv.fr

Tél : 01 44 97 06 41

www.villes-et-villages-fleuris.com